



Grégory Lelong
Président du Syndicat
mixte de gestion
du Parc naturel régional
Scarpe-Escaut

L'année 2016 a été une année riche, aussi bien dans l'activité du Parc naturel régional sur son territoire que dans la gouvernance des actions menées.

Je remercie mon prédécesseur, Michel Lefebvre, président du syndicat mixte du Parc de juin 2015 à mars 2017, pour son implication. Le travail accompli pendant cette année 2016 a permis des avancées qui s'inscrivent dans le projet que nous défendons tous à travers la Charte du Parc, notamment en matière de développement local, d'innovation et de valorisation du territoire, en ayant toujours à l'esprit la protection et la gestion de notre patrimoine naturel et historique.

Je remercie l'ensemble du comité syndical, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, le Conseil départemental du Nord, la Région Hauts-de-France et nos partenaires pour leur engagement au service du cadre de vie de nos habitants.

Cette année encore, nous avons répondu aux enjeux de la Charte : urbaniser autrement, protéger nos ressources et celles de demain, accompagner les hommes et les femmes dans le changement de leurs pratiques quotidiennes, valoriser les produits locaux, aider les communes à embellir le cadre de vie de leurs habitants... Car le Parc propose, agit et se projette pour permettre au territoire de se développer autour de nombreux axes (environnement, développement local, urbanisme, mobilisation citoyenne, etc.). C'est cette projection dans l'avenir qui fait notre originalité.

De multiples bouleversements climatiques frappent notre planète et plus personne ne pourrait le nier : ce que nous faisons aujourd'hui impactera les conditions de vie des générations à venir. Cette évidence nous fait progresser, ensemble, d'année en année.

Des élus engagés	p.4
Les communes prêtes à intégrer le Syndicat mixte	p.4

Vocation 1 - Terre de Solidarités où s'invente entre ville et campagne, une nouvelle manière de vivre et habiter	p.5
Développer l'habitat groupé participatif	p.5
Des Porter à connaissance intercommunaux	p.5
Apprendre à regarder autrement les paysages	p.6
Deux installations classées mieux intégrées au paysage	p.6

Vocation 2 - Terre de nature et de patrimoine	p.8
De nouveaux partenariats avec les chasseurs grâce à Natura 2000	p.8
Des aménagements pour les sternes	p.9
Belles découvertes lors des suivis naturalistes	p.10
Une collaboration élargie avec les agriculteurs pour la gestion des sites d'intérêt écologique	p.11
Le territoire sous surveillance des écogardes	p.11
Le Parc, animateur de l'ORQUE	p.12
« Des paysages d'eau, de Douai à Mortagne du Nord »	p.12
Une étude sur l'histoire des inondations en Scarpe aval	p.13
Le suivi des nappes d'eaux superficielles	p.13

Vocation 3 - Terre de développement réfléchi	p.15
18 communes soutenues dans leur transition énergétique	p.15
Une étude sur le potentiel de nos déchets	p.15
Des formations au service des responsables d'espaces verts	p.16
Maintenir l'agriculture en zone humide.....	p.16
Expérimentation de collecte hippomobile des branchages	p.17
Une seconde joëlette à disposition des personnes en situation de handicap	p.17
L'homéopathie pour les ruminants.....	p.18
Concertation autour des loisirs motorisés	p.18
8 producteurs locaux récompensés au Jury des Fins Gourmets.....	p.19

Vocation 4 - Terre de mobilisation	p.20
Quelle alimentation voulons-nous pour demain ?	p.20
Des vidéos diffusées sur notre chaîne YouTube.....	p.20
Des écogardes juniors à Landas et Pecquencourt	p.21
Le bon taux de remplissage des équipements pédagogiques	p.21

Budget 2016	p.23
--------------------------	------



Les communes prêtes à intégrer le Syndicat mixte

L'année 2016 représente un tournant dans la gouvernance du Parc naturel régional. Une réflexion a en effet été menée tout au long de l'année par les élus pour préparer la dissolution du Syndicat des communes intéressées décidée dans le cadre du projet de Schéma départemental de coopération intercommunale. Plusieurs réunions de travail ont été animées pour conduire une réflexion sur la représentation des communes aux instances du Parc et sur les modalités d'intégration des communes au syndicat mixte du Parc. Les propositions ont été exposées lors d'une conférence des maires en

avril regroupant les délégués communaux et les maires. Le comité syndical du SCl s'est réuni en mai puis en novembre avant sa dissolution en fin d'année.

En décembre 2016, le Syndicat mixte du Parc a adopté ses nouveaux statuts et sa nouvelle gouvernance. Le comité syndical est désormais composé de 92 membres : 9 conseillers régionaux des Hauts de France, 9 conseillers départementaux, 9 conseillers communautaires et 65 représentants des communes (classées, associées et villes-portes).

ET AUSSI EN 2016

Cérémonie des vœux du Parc naturel transfrontalier du Hainaut organisée à Condé-sur-l'Escaut.



- Organisation en Scarpe-Escout de la traditionnelle cérémonie des Vœux du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Les élus présents ont pu découvrir la base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut ainsi que les fortifications de cette ville avant les discours officiels.



- Participation au Congrès des Parcs naturels régionaux organisé dans le PNR des Landes Gascogne.



- Lancement de deux projets Interreg (sur la mobilisation des citoyens et sur l'alimentation durable).
- Accueil des nouveaux conseillers régionaux.



Développer l'habitat groupé participatif

Dans l'habitat groupé participatif, plusieurs foyers conçoivent ensemble un projet de vie et un logement adapté à leurs besoins sur un même site. Ils peuvent choisir de partager certains espaces (jardin, garage), équipements (tondeuse, machine à laver) ou services (co-voiturage, garde d'enfants). Plusieurs étapes sont à suivre et suscitent des questionnements : la constitution d'un groupe, l'élaboration d'un projet de vie autour de valeurs communes, le choix d'un terrain, le choix d'un statut juridique, la définition d'un programme architectural. Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a organisé en juin une réunion pour sensibiliser les habitants à ce mode de logement. Un représentant de l'association régionale Ecohabitat groupé ainsi que des habitants de Saméon sont venus témoigner de leur expérience auprès d'une

cinquantaine de personnes intéressées. Le Parc a également montré aux pouvoirs publics l'intérêt de cet habitat pour limiter la consommation d'espace en organisant, en septembre, une rencontre avec les élus intéressés à laquelle ont participé les représentants des Scot du Douaisis et du Valenciennois ainsi que des élus d'intercommunalités et de communes.

Pour accompagner en 2017 les familles souhaitant s'impliquer dans cette démarche, le Syndicat mixte a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt du ministère du Logement et a sollicité des financements auprès de la Fondation de France et de la DREAL.



Une réunion d'informations sur l'habitat groupé participatif a rassemblé une cinquantaine de personnes intéressées.

Des Porter à connaissance intercommunaux

Les documents d'urbanisme des collectivités locales doivent être compatibles avec les Chartes de Parc. Pour cette raison, le Syndicat mixte est associé à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme des communes et des intercommunalités. En 2016, il a particulièrement travaillé sur les « porter à connaissance » nécessaires à la procédure des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole. Le Système d'information géographique régulièrement enrichi a permis de procurer à ces collectivités un diagnostic du territoire basé sur une approche paysagère, une identification de l'ensemble des enjeux relatifs aux évolutions en cours et une hiérarchisation de ces enjeux. Allant plus loin encore,

le Syndicat mixte a préconisé des éléments opérationnels à inclure dans les documents d'urbanisme. L'ensemble des documents relevant des Porter à connaissances ont été présentés aux élus de ces deux intercommunalités et ont permis de débattre des enjeux et des orientations. A l'échelle communale, le Syndicat mixte a également achevé les porter à connaissance des communes de Fenain, Hornaing et Lallaing.



Des porter à connaissance sont réalisés à l'échelle communale et à l'échelle intercommunale.



Apprendre à regarder autrement les paysages



Entre août et novembre 2016, 6 balades ont été organisées dans le cadre de l'Observatoire photographique transfrontalier des paysages. A pied, à vélo, et même en tandem, les participants accompagnés par un photographe professionnel et/ou un animateur pédagogique lors d'une sortie gratuite ont pu apprendre à regarder autrement les paysages typiques de Scarpe-Escaut. Invités à prendre des photos, ils ont contribué à l'enrichissement de l'Observatoire.

Les photos prises contribuent à enrichir l'Observatoire photographique.

Deux installations classées mieux intégrées au paysage

Le paysage est un axe important de la Charte. Aussi le Parc accompagne les porteurs de projet d'aménagement en vue d'une meilleure intégration des bâtiments dans le paysage. C'est ainsi qu'il a travaillé, à la demande de la société Noréade, sur la future station d'épuration qui sera implantée à Flines-les-Râches. Pour cette installation, plusieurs projets ont été proposés dont celui d'une toiture végétalisée ainsi que des schémas de plantation d'essences locales et des préconisations de gestion naturelle du site.

Une autre installation classée a fait l'objet d'études approfondies. Il s'agit de la décharge de Saint-Amand-Les-Eaux gérée par la société Malaquin.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc a rédigé le cahier des charges et choisi le bureau d'études travaillant sur l'intégration paysagère de ce site.



Le Parc accompagne les porteurs de projet pour l'intégration paysagère de leurs bâtiments.



ET AUSSI EN 2016

- Participation et contribution aux réseaux régionaux SIG (ARCH, groupe de travail véloroute-voie verte...); plus spécifiquement en 2016, forte implication technique pour la production du référentiel d'occupation des sols 2D à l'échelle du Nord et du Pas de Calais qui sera réalisé en 2017-2018 : travail partenarial d'harmonisation de la nomenclature, contribution à la rédaction du cahier des charges et à la sélection des prestataires, suivi de la production des données socles, ...
- Participation au réseau Evaluation de la Fédération des PNR de France.
- Dans le cadre de la démarche engagée d'évaluation à mi-parcours de la Charte, mise en œuvre partenariale des outils du « Référentiel Evaluation de la Charte du Parc » : renseignement des indicateurs, collecte d'informations, enquêtes auprès des communes, etc. Cette démarche, qui sera finalisée en 2017, est menée de manière partenariale par le Syndicat mixte de gestion du Parc avec les signataires de la Charte (Etat, Région, Département, EPCI, communes), les partenaires (SCoT).
- Suivi de l'élaboration de 10 PLU communaux, à des stades divers d'avancement (Vred, Wandignies-Hamage, Fenain, Hornaing, Rieulay, Couliches, Lallaing, Flines-les-Râches, Marchiennes, Anhiers).
- 42 avis sur des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager).
- Rédaction de 5 avis sur des modifications de PLU communaux.

- Rédaction de 5 avis auprès de l'Instance de Concertation sur la Radiotéléphonie pour des projets d'implantation ou modification d'antenne relai de téléphonie mobile.
- Remise de 2 avis remis sur le projet de SCOT de Lille Métropole et sur une modification du SCOT du Valenciennois.



- Remise de 5 avis ou conseils sur des dispositifs publicitaires, enseignes, pré-enseignes ou signalétique locale (Saint-Amand-les-Eaux, Lallaing, Condé-sur-l'Escaut, DDTM de Douai).
- Rédaction d'avis sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'agglomération du Douaisis.
- Participation aux ateliers d'élaboration des PLH de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.
- Intervention dans le cadre d'une session à destination des instructeurs de la DDTM du Valenciennois sur la thématique de la publicité.
- Intervention à la journée sur les Observatoires Photographiques des Paysages organisée par le Ministère de l'Environnement.

- Intervention dans le MASTER 2 Urbanisme et Aménagement de l'Université Lille I.
- Participation à la journée d'orientation professionnelle de l'Université d'Artois.
- Intervention dans le cadre du séminaire « Zones humides et urbanisme » du Forum des marais atlantiques.
- Participation au séminaire de la MBM suite à l'étude pour la qualification et la protection des paysages miniers remarquables.
- Encadrement d'un stage pour la réalisation de fiches pratiques de recommandations architecturales et paysagères.
- Formulation de recommandations auprès de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour la réhabilitation des pylônes sur des lignes haute / moyenne tension.
- Participation aux comités de pilotage des études cadre de vie de Beuvrages et de Lallaing.
- Participation au comité technique de l'étude du plan de paysage, au comité de pilotage et groupe de travail de l'étude sur l'affichage publicitaire, et aux travaux de l'observatoire de l'habitat du SCOT Grand Douaisis.
- Accompagnement de la commune de Lallaing pour le démontage de la publicité.
- Accompagnement des projets d'aménagement des communes de Raimbeaucourt, Vred et Wandignies-Hamage suite aux études menées en 2015, et du projet d'aménagement du site Vicoigne à Raismes.



De nouveaux partenariats avec les chasseurs grâce à Natura 2000

Sur le marais de Saint-Aybert, la commune de Crespin est propriétaire d'une très belle zone humide d'un peu plus de 80 ha. Ce marais est classé zone Natura 2000 pour sa grande richesse. On y trouve de belles espèces d'oiseaux (comme par exemple le Phragmite aquatique, un tout petit passereau figurant parmi les plus menacés d'Europe et le Blongios nain, un petit héron très discret). Composé d'une mosaïque d'habitats allant des mares de huttes aux végétations de bas-marais en passant par quelques linéaires arbustifs, ces milieux abritent aussi plusieurs espèces de plantes

rares et menacées qui ont quasiment disparu du reste de notre territoire. La préservation du site réalisée par les chasseurs depuis de nombreuses années a permis la conservation de ce patrimoine naturel d'exception. La société de chasse de la commune de Crespin et le Parc naturel régional Scarpe-Escaut ont cependant voulu aller plus loin pour poursuivre les travaux d'amélioration de la richesse écologique. Ils y ont planté en 2016 pas moins de 30 perches de saules qui, plus tard, seront taillées en têtard et prévoient d'ores et déjà d'autres actions à mener ensemble en 2017.

30 perches
de saules têtards
ont été plantées
par les chasseurs.



Des aménagements concertés pour les sternes

Les sternes pierregarins quittent les côtes africaines en mars et s'installent jusqu'en septembre en France. On les observe localement sur les étangs de Chabaud Latour (Condé-sur-l'Escaut) et d'Amaury (Hergnies). Ils nichent en effet sur les toits des huttes de chasse, parvenant parfois à se reproduire. Cependant, le succès à l'envol des jeunes est souvent compromis par les dérangements occasionnés par les usagers du site lors des pratiques de loisirs.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan de gestion du site d'Amaury, un comité technique a été organisé début février afin de définir des actions de conservation de cette espèce protégée. Grâce à l'appui de l'association Paysage Environnement et du Groupement ornithologique Nord « le Vanneau », deux anciens pontons à bateaux ont été aménagés (14 bénévoles des deux associations ont participé à cette opération au cours du mois de mars). Aménagés avec abris,

galets, sable, etc., les pontons ont été positionnés ensuite sur le plan d'eau en concertation avec les hutteurs pratiquant la chasse au gibier d'eau sur le site. Parallèlement, une information et une sensibilisation sur la préservation de cette espèce ont été réalisées en avril auprès des utilisateurs de hutte. Certains d'entre eux ont contribué à la préservation de l'espèce en réalisant des aménagements sur le toit de leur hutte (pose d'un grillage sur les extrémités pour éviter la chute de poussins et installation d'abris afin de protéger les poussins des intempéries et des prédateurs). Une brochure de sensibilisation et un film vidéo ont été réalisés. Grâce à la mobilisation du Parc naturel régional, des chasseurs et des naturalistes bénévoles, 28 poussins ont été observés à l'envol (contre 5 en 2015) !



Les sternes pierregarins profitent de l'aménagement d'anciens pontons.



Belles découvertes lors des inventaires naturalistes

Les 83 jours de suivi naturaliste réalisés en 2016 ont permis de belles observations et découvertes. Dans le groupe des oiseaux, le Butor étoilé, héron emblématique des roselières, a été entendu à plusieurs reprises entre la fin avril et la mi-mai sur les Réserves naturelles régionales du territoire, permettant de croire fortement à sa reproduc-



Le Butor étoilé apprécie particulièrement les roselières du territoire.

tion, inespérée depuis plus de 10 ans. Et sur le site d'Amaury, c'est la présence d'un autre héron des milieux humides, le Héron Bihoreau qui complète les bonnes nouvelles. Pour ce qui concerne les libellules, la RNR du Pré des nonnettes fait l'objet

d'un suivi annuel. Les sorties effectuées en 2016 ont permis d'inventorier 29 espèces dont 3 jamais observées sur le site, parmi lesquelles on retrouve le Sympétrum noir, le Sympétrum jaune d'or, le Leste verdoyant.

Au vu de la diversité du peuplement de libellules, le site présente un fort intérêt au niveau régional. Enfin, après la découverte en 2015 d'une première population sur le territoire de Saint-Amand-les-Eaux, la découverte en 2016 dans la commune de Wallers d'une deuxième population d'Agrion de Mercure est exceptionnelle pour la région, les seules populations du Nord se trouvant d'ailleurs sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe Escaut.

Nos cours d'eau et milieux aquatiques accueillent aussi un cortège d'espèces piscicoles dont certaines sont emblématiques et protégées. Si l'on a coutume de citer le plus souvent le Brochet et l'Anguille, les récents inventaires ont confirmé la présence de la Loche de rivière et de la Bouvière au niveau de nos tourbières ou encore de la Mare à Goriaux. Ces deux espèces sont rares dans le Département. Ces inventaires viennent donc encore, si besoin était, souligner le grand intérêt du territoire du Parc naturel régional.



L'Agrion de Mercure a été observé à Wallers.

Une collaboration élargie avec les agriculteurs pour la gestion des sites d'intérêt écologique

Pour sauvegarder les zones humides de grand intérêt écologique, le syndicat mixte assure depuis de nombreuses années la gestion de plus de 350 hectares de tourbières, roselières, et prairies humides. Sur ces sites, il y favorise le maintien de l'activité agricole en accompagnant propriétaires et exploitants agricoles. En 2016, deux sites ont fait l'objet de nouveaux partenariats. A Hergnies, là où le Syndicat mixte avait mené avec succès une expérimentation de pâturage avec des vaches de race Rouge flamande, a été monté un partenariat entre le Parc, la commune (propriétaire) et un exploitant agricole. Les 3 hectares de prairies humides ont été confiés à un agriculteur suivant un cahier des charges élaboré par le Syndicat mixte.

Une expérimentation de pâturage avec des Rouges flamandes est menée à Hergnies avec un exploitant agricole.

Le même principe a été mis en place pour le pâturage de la Tourbière de Vred par des vaches de race Highland. Le Parc naturel régional a pu confier le pâturage suivant les mêmes règles à un agriculteur, après avoir entre temps remis à neuf les clôtures et le pont séparant les prairies.



Le territoire sous surveillance des écogardes

En plus de leur mission de sensibilisation, les écogardes du Parc assurent une surveillance environnementale du territoire. Chaque mois, ils ont en moyenne patrouillé dans 19 communes, ce qui leur a permis de signaler 78 dépôts sauvages. La surveillance a également entraîné 6 interventions pour brûlage de déchets à l'air libre, 6 interventions pour pollutions de cours d'eau et 5 interventions pour infractions relevant de la loi sur l'eau. Les patrouilles de surveillance sont aussi l'occasion de relevés faunistiques et floristiques. Les écogardes ont également un rôle de

conseillers techniques auprès des communes pour l'aménagement, la taille et les plantations d'essences locales.



78 dépôts sauvages ont encore été découverts en 2016.

Le Parc, animateur de l'ORQUE

L'Opération de Reconquête de la QUALITÉ de l'Eau (ORQUE) initiée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, est depuis 2016 confiée au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'aménagement de gestion de l'Eau (SAGE) de la Scarpe aval. Ce dispositif est financé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie et par les principaux préleveurs d'eau du territoire (Métropole européenne de Lille, Noréade et la Communauté d'agglomé-

ration du Douaisis au prorata des volumes prélevés). Il vise à mutualiser les coûts induits par la préservation de la ressource entre les territoires qui produisent cette eau (le bassin versant de la Scarpe aval) et les territoires qui la consomment (la métropole lilloise et le Valenciennois). 18 millions de mètres cube d'eau sont chaque année prélevés localement par les 20 installations de captage. Depuis avril, le Syndicat mixte emploie une personne pour l'animation de l'ORQUE sur les 48 communes du périmètre, essentiellement au sud du Parc naturel régional. Après un diagnostic territorial multi-pressions, l'objectif sera notamment d'accompagner les acteurs du territoire (communes et exploitants agricoles par exemple) pour des pratiques raisonnables limitant les pollutions de l'eau.



Le bassin versant de la Scarpe alimente les métropoles voisines en eau potable.

« Des paysages d'eau, de Douai à Mortagne du Nord »

Un film de cinq minutes intitulé « Paysages d'eau, de Douai à Mortagne-du-Nord » enrichit désormais la vidéothèque du Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Cette vidéo est une invitation au voyage à travers mares, prairies, tourbières, étangs, écluses, forêts, etc. On redécouvre ces espaces naturels, lieux de vie, d'activités économiques et de loisirs, à la fois riches d'une grande biodiversité et fragiles. La vidéo, financée par le SAGE et l'Agence de l'Eau Artois Picardie, est diffusée sur les sites du PNR et du SAGE, lors de réunions d'élus et de manifestations grand public.



Une étude sur l'histoire des inondations en Scarpe aval

Thibault Ghils, historien et professeur de géographie, a été mandaté par la Commission locale de l'Eau pour réaliser une étude sur « La mémoire des inondations sur le bassin versant de la Scarpe-aval ». L'objectif de ce travail a été de collecter les éléments de mémoire des inondations (archives, études, photos, photos aériennes, revues de presse, cartes postales, témoignages, etc.). Une restitution publique est prévue sur les inondations passées pour ne plus minimiser les risques ni les mystifier.



L'étude a permis de collecter des données anciennes sur les inondations.

Le suivi des nappes d'eaux superficielles

En Scarpe-Escaut, l'eau est présente dans le sol à une profondeur comprise entre un et trois mètres sous nos pieds, et son niveau varie au cours des saisons et des années. Ces nappes superficielles, peu productives et de qualité moyenne, sont localement exploitées à usage privatif (alimentation en eau du bétail, arrosage des jardins...), et non pour une alimentation en eau potable. L'équipe technique suit les niveaux d'eau de la plaine basse de la Scarpe aval et informe mensuellement les communes des relevés piézométriques. Suivre

les variations des nappes superficielles permet de mieux comprendre et, parfois, d'anticiper les situations exceptionnelles de sécheresses ou d'inondations. Acquises, conservées et valorisées, ces données accumulées au cours du temps permettent d'appréhender l'impact potentiel d'un projet de pompage sur le territoire, d'apporter des données utiles à l'aménagement ou la gestion de milieux naturels ou encore d'estimer les risques d'implantation d'une activité humaine à tel ou tel endroit.



ET AUSSI EN 2016



- Organisation en octobre d'une demi-journée d'échanges à destination des membres de la Commission locale de l'eau du SAGE Scarpe aval et les collectivités en charge du tourisme et des loisirs. Durant une croisière sur la Scarpe, les 50 participants ont débattu sur l'avenir du tourisme fluvial en Scarpe-Escaut.
- Plusieurs contrats Natura 2000 signés.
- Organisation et animation de 10 formations à l'entretien et la restauration de vergers avec 150 participants.



- Restauration de 50 arbres fruitiers et 25 saules têtards.
- Distribution de 250 perches de saule, 10.000 plants distribués dans le cadre de Plantons le Décor.
- Accompagnement de 24 communes dans le cadre de l'opération « Plantons dans nos communes de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut.



- Restauration de 4 arbres remarquables

- Candidature réussie au classement national de 3 arbres.
- Réalisation des premiers inventaires, suivis et accompagnements pour une « Scarpe requalifiée ».
- Co-animation avec la Direction départementale des territoires d'outremer (DDTM) de la stratégie locale des risques d'inondation Scarpe aval sud.
- Réalisation d'une étude de préfiguration de l'organisation à mettre en place avec les intercommunalités sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).



- Animation du réseau des éco-jardiniers (presque 200 membres).
- Accompagnement des communes pour la réalisation de l'inventaire participatif de la couleuvre à collier.
- Montage d'un dossier « accueil de la biodiversité » pour la commune d'Hérin.
- Montage d'un dossier « aménagement des combles et clochers d'église » pour la commune de Brillon.



18 communes soutenues dans leur transition énergétique

Grâce à la labellisation du Parc naturel régional, reconnu Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), 7 communes bénéficient de fonds du ministère de l'Environnement, du développement durable et de l'énergie pour financer des actions économes en énergie portant sur l'éclairage public (Condé-sur-l'Escaut, Flines-les-Mortagne, Hergnies, Raismes, Vieux-Condé) et l'urbanisme (Lallaing, Millonfosse). Ces communes ont pu signer les conventions en fin d'année.

Une seconde enveloppe financière a été mobilisée par le Syndicat mixte de gestion du Parc afin de soutenir de nouveaux projets. Elle permettra l'acquisition de 14 véhicules électriques par des communes du Parc (Anzin, Beuvrages, Condé-sur-l'Escaut, Erre, Fresnes-sur-Escaut, Lallaing, Landas, Lecelles, Marchiennes, Marly, Millonfosse, Nomain, Raismes, Rieulay). Ces investissements soutiendront ainsi les communes exemplaires contribuant à la réduction des émissions de pol-

luants. Les fonds supplémentaires accordés par le ministère seront également alloués au développement local des énergies renouvelables. Ils seront utilisés pour valoriser les ressources naturelles durables et financeront en partie l'installation d'une chaudière au bois déchiqueté communale à Vred. Enfin, le dispositif permettra la réalisation d'un sentier d'interprétation sur le site de nature d'Amaury : création d'outils pédagogiques sur les enjeux du site, en termes notamment de protection des milieux et de biodiversité. Ainsi, 760 000 euros sont investis sur le territoire en faveur de la transition énergétique.



Ségoleine Royal a reçu les maires des communes qui bénéficieront d'un accompagnement financier pour leurs projets écologiques.

Une étude sur le potentiel de nos déchets

4500 logements pourraient être totalement chauffés et alimentés en électricité grâce à la méthanisation des effluents d'élevage des communes du Parc et des déchets fermentescibles des ménages, de ceux déposés en déchetteries, de la restauration collective, de l'agro-industrie, des grandes et moyennes surfaces, etc. du seul canton de Saint-Amand-Les-Eaux ! C'est une étude menée en 2016 par le Pôle Synéo et le Parc naturel régional qui le démontre. Dans le cadre d'un appel à projet du Centre ressources du développement durable (CERDD), la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut et son Conseil de développement, le pôle Synéo, le Siaved et le Parc naturel régional travaillent ensemble sur la réduction et la valorisation des déchets, et notamment la production de biogaz.

L'objectif est d'apporter des pistes de réflexions et d'actions aux acteurs du territoire et d'inciter des coopérations entre différents possesseurs de déchets (agriculteurs, collectivités territoriales, grande et moyenne surface, Industries agroalimentaires, restauration hors domicile, hôpitaux, etc.) pour alimenter une future filière économique basée sur le méthane.



Une filière économique basée sur le méthane permettrait de valoriser les déchets des ménages et des élevages.



Des formations au service des responsables d'espaces verts

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut sensibilise agents communaux et élus à la gestion différenciée des espaces ouverts au public. En 2016, il a renouvelé les formations gratuites organisées avec le Centre national de la fonction publique territoriale et les intercommunalités auxquelles ont participé 80 agents communaux. En novembre, le Syndicat mixte a par ailleurs organisé une demi-journée d'informations sur l'évolution de la réglementation liée à l'utilisation des produits phytosanitaires. Localisée à Aubry-du-Hainaut, cette rencontre a mobilisé 130 élus et responsables des services espaces verts. Les participants ont fait le choix d'être accompagnés par le Parc sur deux thématiques

en 2017 : l'entretien des espaces problématiques (cimetières et terrain de sport) et la communication auprès des habitants.



130 agents communaux et élus ont participé aux échanges sur l'interdiction des produits phytosanitaires.

Maintenir l'agriculture en zone humide

Le bassin versant de la Scarpe alimente les métropoles voisines en eau potable.



10 nouveaux agriculteurs ont rejoint en 2016 le programme national de « Maintien de l'agriculture en zone humide » mis en place en 2013. L'ensemble des 25 agriculteurs a bénéficié du suivi complet annuel (audit technico-économique, pesées d'animaux, suivi vétérinaire et parasitaire, un suivi agronomique et écologique, conseils). Le Syndicat

mixte de gestion du Parc a également répondu à l'appel à projet lancé par la Région Hauts de France pour l'animation des Mesures agri-environnementales climatiques (MAEC), pour la période 2016-2020 en intégrant l'enjeu « zone humide ». Par ailleurs, s'agissant des MAEC, le Syndicat mixte est parvenu à étendre ces mesures à l'ensemble du périmètre concerné par l'Opération de reconquête de la qualité de l'eau.

Expérimentation de collecte hippomobile des branchages

Les expérimentations de ramassage des déchets verts par des Trait du Nord se sont poursuivies dans plusieurs communes. Le Syndicat mixte a également expérimenté, durant le mois de novembre, la collecte hippomobile des branchages sur les communes de Bellaing, Haspres et Millonfosse. 130 m³ de branchage ont ainsi été ramassés et valorisés en mulching, mis ensuite à disposition des habitants ou destinés aux parterres fleuris communaux. Afin d'informer les habitants, une réunion était organisée préalablement ou menée à l'occasion d'une manifestation locale, comme à Bellaing lors des « Escapades ». Enfin, une enquête a également été réalisée afin d'évaluer l'intérêt des

habitants sur la démarche. Plus de 140 personnes y ont répondu et montré leur intérêt pour cette opération écologique.



Après les déchets verts, ce sont les branchages qui sont ramassés à titre expérimental.

Une seconde joëlette à disposition des personnes en situation de handicap

Depuis 2010, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut met à disposition des associations et des particuliers une joëlette pour la participation des personnes à mobilité réduite à des événements sportifs ou des sorties en famille. Il s'agit d'un fauteuil tout terrain adapté aux déplacements accompagnés d'enfants et d'adultes ayant un handicap sur des chemins de randonnée. Cet équipement est aujourd'hui emprunté tout au long de l'année et notamment lors d'événements comme La Course des Terrils, les Foulées valenciennes, le Trail de la Fraise, le Parcours du Cœur, les Boucles de Gayant Expo, etc. En complément de ce premier équipement, le Parc naturel régional met à disposition, depuis 2016, une seconde joëlette, dotée cette fois de deux roues. Plus stable que la première, elle doit être emmenée par deux accompagnateurs. Le premier à l'avant assure la traction et la direction, tandis que la seconde personne à l'arrière maintient l'équilibre. Acquis en partenariat avec la Direction régionale

de la jeunesse et des sports et le Comité régional olympique et sportif, la joëlette est mise gratuitement à disposition du public, sur réservation. Ces équipements ont été empruntés 250 fois depuis 2010.



La nouvelle joëlette est plus stable. Elle est à disposition du public.



L'homéopathie pour les ruminants

Fréquemment utilisée aujourd'hui par l'homme, l'homéopathie est peu répandue pour soigner les animaux d'élevage, bovins, ovins et caprins. Cette médecine douce adaptée aux pathologies animales présente pourtant de nombreux avantages pour l'éleveur (facilité d'administration, faible coût), pour le consommateur (absence de résidu médicamenteux dans le lait ou la viande) et pour la biodiversité (préservation de la faune coprophage). En Scarpe-Escaut, territoire de zones humides où les éleveurs veillent particulièrement au suivi parasitaire de leur cheptel, quelques éleveurs, trop peu nombreux, pratiquent l'homéopathie,

évitant ainsi les traitements intempestifs basés sur des corticoïdes anti-inflammatoires et des antibiotiques qui perturbent trop la flore intestinale. Mi-avril, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a organisé une formation concrète sur l'homéopathie des ruminants à l'intention des éleveurs. Ceux-ci ont appris, avec l'aide d'un vétérinaire spécialisé, à choisir les médicaments homéopathiques adaptés aux soins d'urgences et aux traitements plus longs. Ils ont également été sensibilisés à un changement d'approche et de diagnostic, et à une observation différente de leurs animaux.

Concertation autour des loisirs motorisés

Le Syndicat mixte entame une démarche de concertation expérimentale afin que la pratique de loisirs motorisés (quads, motos, 4x4, etc.) s'organise dans le respect des autres usagers du territoire et des milieux naturels. Une première étape est réalisée en 2016 sous la forme d'une enquête auprès des communes et des gestionnaires de sites. 59 communes ont répondu à l'enquête. Les résultats présentés aux élus en novembre indiquent que certaines communes ont connais-

sance de conflits entre conducteurs et randonneurs, agriculteurs, chasseurs ou pêcheurs. Les élus reconnaissent également les dérangements sonores (36% des communes ayant répondu) et la dégradation des milieux naturels (28% des communes). 80 % des équipes municipales ont connaissance de pratiques motorisées sur leur commune. 18% indiquent que ces pratiques sont régulières s'agissant des motos, et 13% s'agissant des quads.

8 producteurs locaux récompensés au Jury des Fins Gourmets

C'était au tour du Syndicat mixte de gestion du Parc d'organiser, en 2016, le Jury transfrontalier des Fins Gourmets. Huit producteurs de Scarpe-Escaut et 10 du Parc naturel des Plaines de l'Escaut ont été accompagnés pour présenter leurs produits à un jury franco-belge de restaurateurs, de représentants d'écoles hôtelières, de

consommateurs et de journalistes accueillis dans les locaux du lycée hôtelier d'Orchies. Les produits ont également été « soumis » au jugement d'un jury composé d'élèves de CM2 de l'école Anne Godeau de Raismes côté français et d'élèves du groupe scolaire Scaldis de Laplaigne (Belgique).



Les produits ont également été testés par de «petits» gourmets.

ET AUSSI EN 2016

- Organisation de 2 journées « Voir Autrement » à l'intention des prestataires touristiques engagés dans la Charte européenne de tourisme durable et des élus : en mai à Rieulay et en novembre à Saint-Amand-Les-Eaux.
- Accompagnement de propriétaires de gîtes pour la labellisation « Panda » : le Spartiate à Bruille Saint-Amand, Les Chambres d'Hôtes « Entre Cour et Jardin » à Rumegies, le Gîte passif « Le Décours » à Millonfosse.
- Poursuite de la collecte des déchets verts sur 7 communes de la Communauté de communes Pévèle Carembault : Bachy, Beuvry-la-Forêt, Cappel-en-Pévèle, Cobrieux, Genech, Orchies, Wannehain...
- Organisation d'un comité de pilotage Bois-énergie et signature d'une convention de partenariat avec le SCOT Grand Douaisis en décembre pour développer ensemble une démarche opérationnelle pour un approvisionnement du territoire en bois énergie permettant une valorisation locale de la ressource forestière.
- Organisation de 2 réunions d'information sur les Mesures agri-environnementales climatiques (Bruille-Saint-Amand et Lallaing) en présence de 27 agriculteurs.
- Animation de 3 commissions agricoles (19 janvier et 16 Septembre) dont une transfrontalière (le 8 Mars) et de 2 réunions agri relais.
- Animation de 2 groupes de travail avec les élus (le 6 juillet et le 20 septembre) pour le renouvellement de la Charte européenne de tourisme durable.
- Organisation d'une journée de formation à l'homéopathie à destination des éleveurs du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.
- Signature de la Charte d'engagement pour une éco-manifestation par les organisateurs des Escapades à Bellaing et par la commune.
- Animation de 5 réunions d'exploitants agricoles du Parc naturel transfrontalier du Hainaut sur le thème de la gestion de l'herbe et de l'autonomie fourragère.



Mieux connaître les richesses du territoire pour mieux les partager avec sa clientèle, c'est l'objectif de « Voir autrement ».



Quelle alimentation voulons-nous pour demain ?

Entamée en 2015, la démarche menée par le syndicat mixte de gestion du Parc sur le thème de l'alimentation durable est développée sur trois années. En 2016, elle a été encadrée par l'organisation de deux comités de pilotage et de deux groupes de travail (le premier sur la santé, le second sur le gaspillage alimentaire) mobilisant 40 acteurs d'horizons différents.

Tout au long de l'année, des ateliers ont été menés avec des habitants pour réfléchir ensemble sur notre système alimentaire.



L'année a été consacrée à la mobilisation de nouveaux acteurs du territoire et à la recherche de partenaires potentiels de la filière agroalimentaire (industriels, chercheurs, etc.) sur la base d'un mode de fonctionnement participatif. Des temps d'échange et de présentation ont permis à chacun de découvrir les actions et les actualités de l'autre, de mieux connaître les savoir-faire locaux et de créer un maillage propice à de nouvelles alliances entre acteurs. Un diagnostic partagé et des ateliers menés avec des habitants ont nourri la décision de poursuivre sur 5 enjeux (alimentation accessible à tous, circuits courts, alimentation de proximité, santé et lutte contre le gaspillage alimentaire) et d'organiser en 2017 des challenges créatifs pour booster des initiatives et produire des solutions concrètes au gaspillage alimentaire.

Des vidéos diffusées sur notre chaîne YouTube



Parce que la vidéo est un média attractif, notamment lorsqu'il est diffusé sur les réseaux sociaux, le Syndicat mixte de gestion du Parc développe l'usage de cet outil pour communiquer. En 2016, l'équipe a réalisé en interne 9 reportages (conception – montage – diffusion) sur des actions menées dans les communes. Il a ainsi pu valoriser la restauration de trois arbres remarquables à Maulde, l'appel aux habitants à participer à l'enquête couleuvre à collier, le baguage d'oiseaux, le suivi scientifique de la grenouille des champs, les rencontres entre prestataires touristiques « Voir Autrement », l'homéopathie pour les ruminants, l'installation de pontons à Sternes sur le site nature d'Amaury ainsi que le portrait de Sylvie Vincent,

lauréate du concours des prairies fleuries 2016. Ces vidéos remportent un succès immédiat. Celles sur le baguage et les sternes ont été visionnées par un millier de personnes sur la seule chaîne YouTube du Parc.



Des écogardes juniors à Landas et Pecquencourt

Deux classes de cycle 3 d'écoles communales ont suivi cette année le programme de formation d'écogardes juniors : la classe de CMI-CM2 de l'école Sainte-Bernadette Saint-Joseph à Landas et la classe de CM2 de l'école Langevin Wallon de Pecquencourt. Dans chacun de ses établissements, les écogardes sont intervenus lors de 5 demi-journées en classe et 5 demi-journées à l'extérieur, pour présenter leur métier, expliquer les vergers et les arbres fruitiers, l'intérêt des insectes et de la pollinisation, la chaîne alimentaire, et apprendre à reconnaître plusieurs espèces d'oiseaux, d'amphibiens et d'insectes. Suivis par des exercices de terrain, ces programmes ont donné lieu à des plantations dans les communes et à des activités manuelles (construction de nichoirs à mésange bleue, de gîtes à forficules et à abeille solitaire). A Landas, les gîtes à insectes ont été placés sur le site de plantation au niveau du complexe sportif et les nichoirs à mésange dans la cour de l'école.

Comme à chaque clôture de programme, les classes ont participé à un rallye organisé avant la remise des diplômes, puis chaque élève a reçu un kit nature comprenant des outils naturalistes ainsi qu'un T-shirt.

Parallèlement à ces programmes complets, les écogardes ont également animé des temps en classe dans d'autres écoles : 3 interventions chez les CMI et les CM2 de l'école de Coutiches, 2 en classe de CMI-CM2 à Anhiers, 2 en CEI-CE2 à Raimbeaucourt, 6 à Brillon, 2 à Rombies-et-Marchipont et 6 à Landas. Au total, 669 élèves ont été sensibilisés à leur environnement.



En classe, les enfants apprennent les premières notions de l'écologie.

Le bon taux de remplissage des équipements pédagogiques

Les équipements pédagogiques du Parc naturel régional accueillent toute l'année des groupes d'enfants et des adultes. Ils y découvrent les richesses naturelles locales et sont sensibilisés aux enjeux du territoire. Si la Maison de la Forêt à Raismes est spécialisée dans l'accueil à la journée, le centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies, lui, propose des séjours d'une à plusieurs nuitées.

4200 nuitées ont été enregistrées en 2016 par le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury auxquelles on peut ajouter 2827 nuitées occupées par des militaires dans le cadre du plan Vigipirate. Le bon taux de remplissage des dortoirs et des chambres tout au long de l'année s'est également traduit par une fréquentation importante du restaurant. 7900 repas y ont été servis.

La Maison de la Forêt a fait vivre des animations pédagogiques à plus de 3600 scolaires et 1200 enfants de centres de loisirs. Elle a également accueilli plus de 1100 individuels, souvent en famille, venus profiter à proximité des nouveaux aménagements du parc de loisirs géré par la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut. 30% des scolaires accueillis dans ces deux équipements sont issus des communes du Parc. Ce taux est de 40% pour les centres de loisirs.



Les équipements pédagogiques ont accueilli 70.000 enfants ces cinq dernières années.

ET AUSSI EN 2016

- Organisation du 1^{er} forum interactif d'éducation au territoire.
- Organisation des Rencontres inter-parcs et de l'Education nationale au Quesnoy.
- Participation au Green day à Lecelles.
- Participation aux Comptoirs d'art à Vieux-Condé.
- Organisation de la journée européenne des Parcs (24 mai) sur le thème des produits locaux avec notamment la réalisation d'un atelier culinaire animé par l'épicerie solidaire « Du miel sur mes tartines ».



- Collaboration à l'ouvrage « Des paysages et des hommes » publié en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux par les éditions « Plume de Carotte ».



- Participation à la « Faites du jardin » à Saint-Amand -les-Eaux.
- Participation au « Dimanche solidaire » à Raismes.
- Participation au « Rendez-vous des AMAP à Fresnes-sur-Escaut.
- Enrichissement du fond photographique portant à 62000 le nombre de photos.
- Plus de 150 demandes (dont 50 d'universitaires et de partenaires) de consultation d'ouvrages disponibles dans le centre de ressources.
- Participation aux réunions des réseaux documentaires régionaux spécialisés dans l'environnement.
- Diffusion de 27 communiqués et/ou invitation à la presse.

- Mise à jour des publications « Parc mode d'emploi ».
- Réalisation d'un poster diffusé en mairie pour inviter à la visite du site internet du Parc.
- Conception, montage et diffusion de 9 reportages vidéos.
- 12 newsletters diffusées à 3800 abonnés.

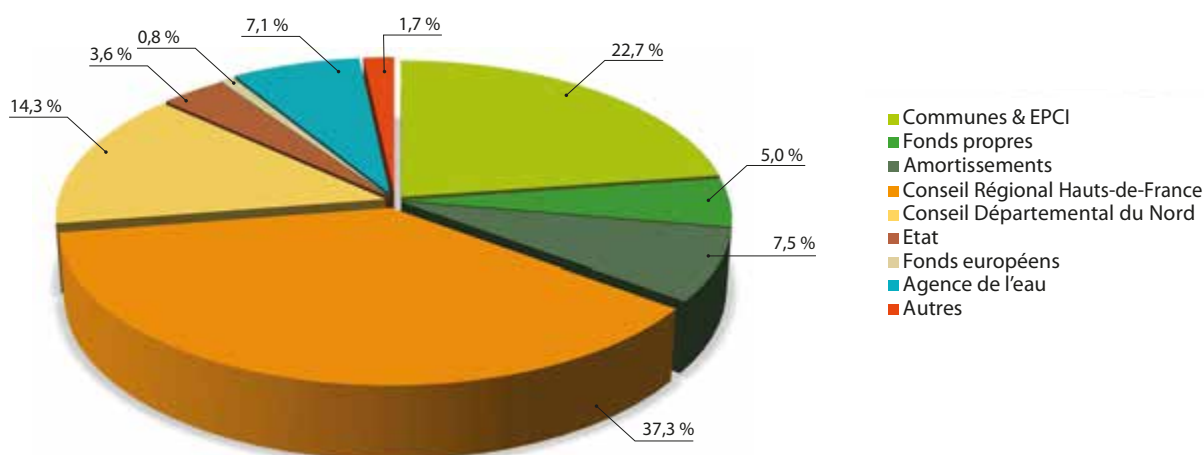


- Participation au « Déjeuner sur l'herbe » à Fresnes-sur-Escaut.
- Propositions de sujets et réponses aux sollicitations des médias pour la réalisation de reportages nationaux.



Ventilation des recettes

Total : 2 144 921,66 €
fonctionnement : 1 962 575,70 €
investissement : 182 345,96 €

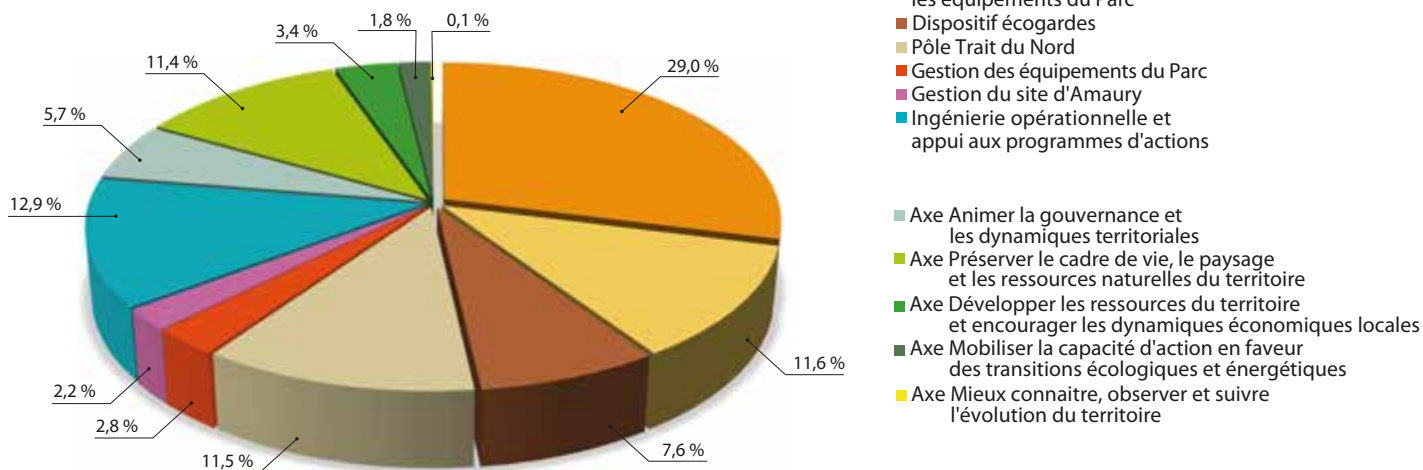


Hors excédents d'investissement (648 363,00 €) et excédent de fonctionnement (419 025,08 €) constatés à la clôture de l'exercice 2015.

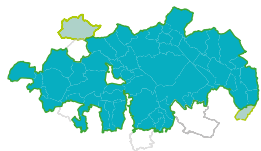
Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en œuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 1 108 994 euros pour l'année 2016.

Ventilation des dépenses

Total : 2 085 620,86 €
fonctionnement : 2 009 510,80 €
investissement : 76 110,06 €



Bilan d'activités 2016



- Communes classées
- > Anhiers
 - > Aubry-du-Hainaut
 - > Bellaing
 - > Beuvrages
 - > Beuvry-la-Forêt
 - > Bousignies
 - > Bouvignies
 - > Brillon
 - > Bruay-sur-Escaut
 - > Bruille-lez-Marchiennes
 - > Bruille-Saint-Amand
 - > Château-l'Abbaye
 - > Condé-sur-l'Escaut
 - > Coutiches
 - > Crespin
 - > Erre
 - > Escautpont
 - > Fenain
 - > Flines-lez-Mortagne
 - > Flines-lès-Râches
 - > Fresnes-sur-Escaut
 - > Hasnon
 - > Haveluy
 - > Hergnies
 - > Hérin
 - > Hornaing
 - > Lallaing
 - > Landas
 - > Lecelles
 - > Marchiennes
 - > Maulde
 - > Millonfosse
 - > Mortagne-du-Nord
 - > Nivelles
 - > Odomez
 - > Oisy
 - > Quarouble
 - > Quiévrechain
 - > Râches
 - > Raimbeaucourt
 - > Raismes
 - > Rieulay
 - > Rosult
 - > Rumegies
 - > Saint-Amand-les-Eaux
 - > Saméon
 - > Sars-et-Rosières
 - > Thivencelle
 - > Thun-Saint-Amand
 - > Vicq
 - > Vieux-Condé
 - > Vred
 - > Wallers
 - > Wandignies-Hamage
 - > Warlaing

- Communes associées
- > Nomain
 - > Rombies-et-Marchipont
 - > Dechy

- Villes-portes
- > Anzin
 - > Denain
 - > Marly
 - > Orchies
 - > Pecquencourt
 - > Petite-Forêt
 - > Valenciennes

Directeur de publication : Grégory Lelong

Responsable de la publication : Isabelle Zarlenga

Photos : Christophe Bonamis, David Delecourt, Samuel Dhote, Fotolia Roque 41, Vincent Gavériaux, Mario Lecci, PNRSE

Illustrations : PARALAX Architecture

Conception graphique : Gilles Vidal

Impression : Mailing Express Services

Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC.

© Parc naturel régional Scarpe-Escaut - Septembre 2017

L'ensemble de l'activité 2016
du Parc naturel régional Scarpe-Escaut
a eu le soutien de :



Région
Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



UNION EUROPÉENNE
Fonds européens
de développement régional



France-Wallonie-Vlaanderen



des 65 communes et des 5 EPCI
du territoire (CAPH, CAD, CAVM,
CCCO, CCPC).

